



CONSEIL INTERCOMMUNAL
«SÉCURITÉ DANS L'OUEST LAUSANNOIS»

Bussigny- Chavannes-près-Renens - Crissier - Ecublens - Prilly - Renens -
Saint-Sulpice - Villars-Sainte-Croix

EXTRAIT

du procès-verbal du Conseil intercommunal de l'Association
"Sécurité dans l'Ouest lausannois"

Séance du 5 octobre 2022

Présidence : Mme Catherine Dutoit

LE CONSEIL INTERCOMMUNAL
"SECURITE DANS L'OUEST LAUSANNOIS"

Vu le préavis no 03/2022 du Comité de Direction du 13 avril 2022,

Considérant que cet objet a été porté à l'ordre du jour,

Décide

- D'autoriser le Comité de Direction à acquérir 21 caméras intérieures, 15 caméras extérieures ainsi que 5 platines de rue, auprès de la société Niklas & Fils SA, pour un montant de CHF 59'538.95 TTC, comprenant également l'installation et la mise en service.
- D'imputer cette dépense dans le compte n° 6001.3141 "Aménagement et entretien des bâtiments", dans lequel un montant de CHF 46'000.-- a été budgété.
- D'accepter, en tant que crédit complémentaire au budget 2022, une charge de fonctionnement supplémentaire de CHF 13'538.95 dans le compte n° 6001.3141 "Aménagement et entretien des bâtiments".

Prend acte

- Que 5 autres caméras ont déjà été remplacées en 2021 dans le cadre du budget de fonctionnement pour les raisons décrites plus avant.

Ainsi délibéré en séance le 5 octobre 2022.

Au nom du Conseil intercommunal :

La Vice-Présidente :


C. Dutoit

La Secrétaire :


S. Gosteli